



Club :N° 06-.....

Adresse :

CP - COMMUNE :

NOM et Prénom du Président du club :

Autorisation parentale
pour le mineur ou majeur tuteur, pour
LA PRISE DE VUE ET LA DIFFUSION MEDIATIQUE

Le code civil de l'article 9 garantit le droit au respect de la vie privé de chacun.

La commission (régionale EST ou départementale(s) EST) de Tir Sur Cible peut être amenée à effectuer des prises de vue (photos, vidéo, etc.) dans le cadre de ses activités d'animation (journaux ou autres publications, expositions, site sur internet, etc....).

Je soussigné (e)

en qualité de: Père Mère Tuteur légal
(cocher la case correspondante)

autorise

n'autorise pas

La diffusion d'une prise de vue concernant "mon fils" /"ma fille"/"le majeur protégé" :

(Barrez les deux mentions inutiles)

.....
(Indiquez NOM et Prénom)

Fait à, le

Signature du représentant légal